

15-08-2011



## **ORDONNANCE**

### **Une nouvelle paroisse dans le diocèse de Chartres**

Après avoir invoqué l'Esprit Saint,

Après avoir entendu le Conseil Presbytéral conformément aux dispositions du Code de Droit Canonique (C.374 §1 ; C. 515),

Dans un souci de mieux répondre aux besoins de l'Eglise Catholique qui est en Eure et Loir,

Nous, Michel Pansard, évêque de Chartres, décidons ce qui suit :

- 1) A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011, la répartition des paroisses telle que définie dans l'annexe de la présente ordonnance constituera, pour la partie du territoire concernée, la division canonique du diocèse (C.374§1).
- 2) La paroisse nouvelle sera organisée selon les directives contenues dans les documents diocésains « repères pour la mise en œuvre des nouvelles paroisses » (21 avril 2008) et « organisation économique et comptable des paroisses » (août 2010).
- 3) La présente ordonnance entrera en vigueur, pour la partie du territoire concernée, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Donnée à Chartres, le 15 août 2011

Raphaël Malcuit  
Chancelier

+ Michel Pansard  
Evêque de Chartres

**Annexe de l'ordonnance du 15 août 2011  
créant une nouvelle paroisse**

↪ Est érigée la paroisse **Bienheureux Jean-Paul II en Pays Anetais** comprenant les communes de : Abondant, Anet, Berchères-sur-Vesgre, Boncourt, Bû, Champagne, (La) Chaussée d'Ivry, Gilles, Goussainville, Guainville, Havelu, Marchezais, (Le) Mesnil-Simon, Oulins, Rouvres, Saint Lubin-de-la-Haye, Saint Ouen-Marchefoy, Saussay, Serville, Sorel-Moussel.

Monsieur l'**abbé Jacques Pottier** est nommé curé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

↪ Sont rattachées à la paroisse Saint Etienne en Drouais les communes de : Broué, (La) Chapelle-Forainvilliers, Charpont, Chérisy, Ecluzelles, Germainville, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Sainte-Gemme-Moronval.